

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** RAID 45 NUITS DIFFUSEUR ELECTRIQUE LIQUIDE ANTI-MOUSTIQUES - SENTEUR CITRONNELLE (REFILL)

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** FR-2021-0009

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0013679-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

RAID 45 NUITS DIFFUSEUR ELECTRIQUE LIQUIDE ANTI-MOUSTIQUES - SENTEUR CITRONNELLE (REFILL)  
PYREL 45 NUITS DIFFUSEUR ELECTRIQUE LIQUIDE ANTI-MOUSTIQUES – PARFUME A L'HUILE ESSENTIELLE DE CITRONNELLE

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	SC Johnson Europe Sàrl
	Adresse	Z.A. la Piece 8 1180 Rolle Suisse
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2021-0009	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0013679-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	17/02/2021	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	05/02/2031	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	SC Johnson Europe Sarl
<b>Adresse du fabricant</b>	ZA la piece 8 1180 Rolle Suisse
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	ZOBELE BULGARIA EOOD Rakovski Municipality Industrial Zone 2 Striama 4142 District Plovdiv BG Bulgarie
	COSTER AEROSOL VALF SANAYÍ AŞ Atatürk Bulv. 7. Cad. - Gebze/Kocaeli (İzmit) Turquie
	.C. Johnson Polska sp. z o.o. ul Kasprzaka 6a, 66-400 Gorzow Wlkp Pologne

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1404 - Transfluthrine
<b>Nom du fabricant</b>	Bayer SAS Environmental Science Division
<b>Adresse du fabricant</b>	16 rue Jean-Marie Leclair, CS 90106 69266 Lyon Cedex 09 France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Bayer Vapi Private Limited Plot No 306/3, II Phase, GIDC Vapi 396 195 Gujarat Inde

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Transfluthrine		Substance active	118712-89-3	405-060-5	0,91
Hydrocarbures, C14-C19, n-alcane, isoalcanes, cycliques <2% aromatiques	-	Substance non active		920-114-2	94,59
Hydroxytoluène butylé	2,6-di-tert-butyl-p-cresol	Substance non active	128-37-0	204-881-4	1

### 2.2. Type de formulation

LV - Vaporisateur de liquide
------------------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils de prudence</b>	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement .

NE PAS faire vomir.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Non-professionnels

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Insecticide
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: Culex spp.  Nom commun: Moustiques  Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p> <p>Nom scientifique: Aedes spp.  Nom commun: Moustiques  Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p> <p>Nom scientifique: Anopheles spp.  Nom commun: Moustiques  Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p> <p>Nom scientifique: Musca domestica  Nom commun: Mouches domestiques  Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur -
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Diffuseur électrique liquide Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>Taux d'application: Un diffuseur est adapté aux pièces ventilées jusqu'à 20 m3 pour les mouches et 30 m3 pour les moustiques.  Dilution (%): 0  Nombre et fréquence des applications:  Produit destiné à être utilisé pendant 8 ou 12 heures, durant la nuit pour les moustiques ou le jour pour les mouches.</p> <p>Chaque recharge (selon la taille) durera jusqu'à 30, 40 ou 45 nuits (moustiques) ou</p>

jours (mouches) lorsqu'elle est utilisée pendant 8 heures et jusqu'à 20, 25 ou 30 nuits (moustiques) ou jours (mouches) lorsqu'elle est utilisée pendant 12 heures.

Un diffuseur est adapté aux pièces ventilées jusqu'à 20 m<sup>3</sup> pour les mouches et 30 m<sup>3</sup> pour les moustiques.

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Grand public (non professionnel)

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Bouteilles et recharges en polyéthylène téréphtalate et capuchon en polypropylène.

La produit est constitué d'une bouteille et d'une unité de chauffage électrique emballées dans une boîte en carton. Les recharges (21 mL, 31mL, 33mL) en PET sont vendues individuellement.

**4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

-

**4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

-

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

#### **4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

## **5. Conditions générales d'utilisation**

### **5.1. Consignes d'utilisation**

- Se conformer aux instructions d'utilisation. Utiliser dans des pièces ventilées.

### **5.2. Mesures de gestion des risques**

- Ne pas utiliser le produit dans un endroit confiné.
- Ne pas utiliser/appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale).
- Ne pas utiliser dans les cuisines.
- Retirer ou couvrir les terrariums, les aquariums et les cages d'animaux avant l'application du produit.

### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la bouche/ingestion : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- Ce produit contient de la transluthrine. Les pyréthrinoïdes et les pyréthrine peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver sous clef.
- Protéger de la lumière du soleil.
- Ne pas stocker à plus de 40°C.
- Durée de stockage : 4 ans
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques

#### 6. Autres informations

-



